



Promesse de contrat rompue ?

Par **Ypose**, le **28/10/2011** à **18:42**

Bonjour,rrnrJe devais m'engager auprès d'un établissement pour un contrat en alternance. En interne tout le dossier avait été accepté et il ne restait plus que ma signature et à le renvoyer à mon centre de formation.rnMais voilà qu'à la suite de chamboulement au sein de la société, la personne désirant m'embaucher a été licencié et son remplaçant a bloqué mon dossier.rnrnTout était validé, l'entreprise avait dit au centre de formation que tout était bon et m'avait indiqué à moi aussi que tout était réglé ainsi que ma date d'entrée dans la société, J'ai un message sur mon répondeur qui le prouve. Peut on considérer ce message comme une promesse d'embauche de leur part ? rnrnQu'en pensez vous ? Que puis-je faire ?rnrnMerci d'avance pour votre aide